

RÉSUMÉ D'UN PROJET À VENIR



Ce document n'est pas seulement le résultat de notre démarche exploratoire jusqu'à ce jour mais c'est surtout pour notre association l'occasion de dépasser l'imagination et de présenter le fonctionnement d'un lieu indispensable à la vie culturelle et associative de la région morgienne. Espace d'échange et de création, ce lieu serait dédié aux collectifs et artistes. Des salles de réunion seraient mises à disposition des associations tandis qu'une salle de spectacle accueillerait les créations locales.

Ce projet qui est le fruit d'une année et demi de recherches et de réflexions montre non seulement que cet espace est pertinent mais également qu'il peut fonctionner.

Le foisonnement des associations et de la culture dans la région a toujours répondu à un besoin réel et actuellement. Certains indicateurs démontrent un manque d'infrastructures accessibles à cette catégorie de la population. Nous avons donc mené une étude afin de mieux évaluer les besoins concrets en lieux des artistes et collectifs de la région morgienne. Nous avons aussi visité des lieux similaires à celui imaginé afin de pouvoir dresser un portrait précis de l'espace que nous projetons de créer.

Cependant, ce document doit être perçu comme un outil pour aller de l'avant et laisser un maximum de place à la créativité et aux relations humaines. En effet, nous sommes constamment à la recherche de partenaires afin de faire évoluer ensemble notre projet.

UN ESPACE ASSOCIATIF ET CULTUREL EN QUELQUES MOTS CLÉS

COLLECTIFS ET ARTISTES

CRÉATION ET
REPRÉSENTATIONS

SALLES DE RÉUNION À LOUER

SALLE DE SPECTACLE À LOUER

ESPACE COMMUN - BUVETTE

ÉCHANGES

CADRE DYNAMIQUE

CONVIVIALITÉ

OUVERTURE D'ESPRIT

LES ASSOCIATIONS AU SEIN DE LA CITÉ ET DE LA CULTURE

« En participant à une association, on a pleinement le sentiment d'appartenir à la communauté au sein de laquelle on évolue, et par là même, à sa commune. On développe les liens humains et donc on crée le tissu social vital à toute société humaine, par les rencontres que l'action associative implique, les projets à construire. »

L'organisation associative peut aussi décharger les pouvoirs publics de certaines questions, en sachant les analyser et les gérer différemment. Elle offre l'avantage d'un dialogue organisé entre les pouvoirs publics et la population. Et en conséquence, elle permet une concertation possible permanente, rationnelle et rapide.

Plus concrètement, en se développant les associations ont pleinement assuré la construction de l'avenir de la région, par exemple :

- sports ;
- écoles (musique, langues, etc.) ;
- théâtres, concerts ;
- diverses manifestations ;
- garderies, logements.

NOTRE ASSOCIATION

Certains d'entre nous sont motivés par l'aspect culturel et la perspective de voir un jour une salle de concerts enrichir l'offre de loisirs morgienne. D'autres sont animés par l'envie de voir des associations occuper un lieu favorisant les synergies et permettant à ces dernières d'organiser leurs activités.

Associations membres

- ❖ Pro Vélo
- ❖ Couvaloup 12

- ❖ Ecole Kim Taekwondo
- ❖ L'Araignée
- ❖ Amnesty International
- ❖ Lire et Ecrire
- ❖ Urban Basket
- ❖ Association Morgienne d'Activités Culturelles (AMAC)

Objectifs

- ❖ mettre à disposition un lieu de réunion et d'expression pour le milieu associatif ;
- ❖ stimuler la vie associative et culturelle ;
- ❖ promouvoir un espace d'échange, de création et de rencontre intergénérationnel et multiculturel.

Mandats réalisés

- ❖ réalisation d'une étude sur les besoins en lieux du monde associatif et culturel morgien ;
- ❖ visite de lieux similaires à celui projeté ;
- ❖ prise de contact avec des partenaires ;
- ❖ promotion.

LES ESPACES SIMILAIRES

D'autres villes de Suisse-Romande possèdent déjà des espaces associatifs similaires à celui projeté et ceux-ci connaissent tous un vif succès auprès de leurs usagers. Malheureusement pour le public morgien, ils sont localisés en périphérie de notre région, comme par exemple :

- l'Esp'Asse et l'Usine à Gaz à Nyon ;
- la Maison des Rochettes à Neuchâtel ;
- Pol Sud à Lausanne.

En ce qui concerne les salles de spectacles, Morges est dotée du théâtre de Beausobre. Cependant, il vise un public nombreux et ne répond pas à l'offre régionale. La salle du Casino rénovée peut offrir une

alternative, mais son atmosphère ne convient pas à tous les types de spectacles et la salle n'est pas équipée de manière fixe ce qui rend l'organisation de manifestations beaucoup plus complexe.

Il n'existe donc à Morges aucune offre au niveau d'un lieu de rencontre alternatif.

CONSTATS PRÉLIMINAIRES

Notre démarche exploratoire a été initiée par un certain nombre de constats en ville de Morges (rapport Chaves par exemple) et qu'il ne nous semble pas inutile de rappeler ici :

- manque de lieux pour réunions ;
- manque de locaux propres pour le développement d'activités régulières (cours) ;
- manque de synergie entre les associations ;
- peu de visibilité de l'offre culturelle et associative (programme) ;
- pas de petite salle de concert équipée ;
- des espaces inoccupés semblent exister.

LA MAISON

Afin de rendre ce lieu accessible à toute la population, cet espace serait idéalement situé à proximité des transports publics et proposerait des prix abordables pour tous.

Salle de spectacle

L'espace de création imaginé dans ce projet est une salle équipée d'une scène fixe de dimension moyenne pouvant accueillir une centaine de personnes, afin de conserver le caractère intimiste du lieu. Équipée de la sonorisation et de l'éclairage de base permettant de mettre sur pied

des concerts ou des représentations théâtrales, elle permettrait aux artistes de se produire ou de répéter. Un espace personnel afin d'entreposer du matériel en sécurité est à envisager pour les groupes qui répètent.



Son utilisation se veut multiple: salle de réunion pour les associations réunissant une large assemblée, halle d'exposition offerte aux artistes ou encore salle à manger dans le cadre de l'organisation d'un repas de soutien.

Salles de réunion

Fonctionnant sur réservation, ces salles seraient équipées du mobilier et matériel de base pour une réunion. Elles permettraient ainsi la rencontre d'un groupe d'une dizaine de personnes. Ces salles devraient également offrir un espace réservé à chaque association (casier fermé).



Espace commun et buvette

Cet espace commun, qui pourrait selon la logistique du lieu être intégré ou annexé à l'espace de création, est une cafétéria autogérée permettant

la synergie entre les acteurs de la Maison des Associations. Ce lieu doit permettre aux personnes présentes dans la maison de pouvoir se rencontrer et se restaurer de manière simple. Il est le trait d'union entre les acteurs et littéralement le cœur de la maison.

LE FONCTIONNEMENT

Ce sont les membres qui dirigent l'association. Ils élisent et définissent les mandats du Comité et du Conseil de Maison (CM). Ce dernier a comme but de donner vie à la maison. Désirant motiver les membres à s'engager activement, nous suggérons trois engagements possibles :

- **type A** : collectif qui s'engage activement dans le CM ;
- **type B** : collectif qui ne s'engage pas dans le CM ;
- **type C** : locataire alimentaire.

Aussi, afin d'assurer la gestion administrative, un-e gestionnaire serait engagé-e ainsi qu'un-e intendant-e pour l'entretien des surfaces.

Mandats du Comité

- ❖ recherche de fonds ;
- ❖ réalisation du projet ;
- ❖ gestion de l'association ;
- ❖ engagement de collaborateurs ;
- ❖ relations entre les différents partenaires ;
- ❖ promotion ;
- ❖ budget et politique de prix.

Mandats du Conseil de Maison

- ❖ coordination et gestion interne ;
- ❖ définition des règles de fonctionnement ;
- ❖ animation des lieux communs ;
- ❖ ameublement des locaux communs ;
- ❖ recherche de fonds par projet.

LE FINANCEMENT

Afin de nous doter d'un lieu et de couvrir les investissements nécessaires à l'exploitation, nous prévoyons de faire appel en à la contribution de donateurs privés et/ou publics (fondations, Loterie Romande, Villes). En ce qui concerne le budget d'exploitation, nous prévoyons des charges et recettes équivalentes grâce à la location des lieux et à la gestion de la buvette.

LES ÉTAPES À VENIR

- 1) Elaboration du plan financier
- 2) Recherche d'un lieu
- 3) Recherche de fonds
- 4) Constitution du Conseil de Maison
- 5) Emménagement

CONCLUSION

Il existe bien à Morges une demande, d'une part pour des locaux de réunion et de travail, et d'autre part pour une salle de spectacle. Afin de pouvoir profiter des synergies possibles, tant au niveau des échanges inter-collectifs que financiers, un lieu commun paraît tout à fait opportun, comme cela a été prouvé ailleurs en Suisse Romande. Le concept proposé dans ce document répond donc aux besoins exprimés et permettrait à la Ville de Morges de se doter d'un centre de rencontre associatif et d'expression culturelle qui contribuerait aussi au développement et au rayonnement de la ville. Nous sommes donc convaincus que ce projet est une réelle opportunité à saisir et nous sommes prêts à nous investir dans sa concrétisation si un lieu et des fonds nous étaient mis à disposition.